

d'intéressants détails sur les procédés employés pour la fonte des statues de bronze à différentes époques (1).

M. du Lac lit une étude sur Roscelin de Compiègne, sur lequel l'attention avait été apportée, à l'une des dernières séances, à l'occasion de sa condamnation en 1092 par un concile que l'on place tantôt à Compiègne, tantôt à Soissons.

M. de Bicquille communique la première partie du travail auquel il s'est livré pour commenter le document de 1246 relatif à la Couture de Charlemagne. Avant d'aborder l'examen de cette pièce et de la comparer avec la situation actuelle de Compiègne, l'auteur lit une série de notes préliminaires dans lesquelles il établit les modifications subies par la ville depuis sa première construction ; il divise l'histoire monumentale de Compiègne, en huit périodes que nous rappellerons ici : 1^o période préliminaire ou époque gauloise ; 2^o période préliminaire ou époque gallo-romaine ; 3^o première phase active, depuis la construction du premier palais par Clovis en 480 jusqu'à celle du second palais par Charles-le-Chauve en 877. — la Couture de Charlemagne, la Cour le Roi ; 4^o le second palais de Charles-le-Chauve, de 877 à la veille de la Charte communale de 1153. Pendant cette période a lieu l'émancipation des esclaves, l'établissement du servage à la glèbe, le développement du commerce avec les juifs, les lombards et les marchands hanséatiques ; le prévôt châtelain réunit toutes les fonctions administratives militaires et judiciaires au nom du roi ; élévation et démolition du donjon du prévôt et époque de grandeur de Saint-Corneille ; 5^o de 1153 à la destruction de fait du second palais par Saint-Louis en 1260, limites de la ville — création de la ville neuve de la reine Adélaïde ; extinction de la charge de prévôt héréditaire — création de

(1) Depuis la lecture de ce travail, ces quatre statues ont été enlevées et placées dans les galeries du Louvre.

nouvelles paroisses — extension de l'enceinte; 6° 1260-1370; — 7° 1370-1730; et 8° 1730 à nos jours.

SÉANCE DU 16 MAI 1872

Correspondance : programme du Congrès d'archéologie préhistorique de Bruxelles ; lettre de M. Charvet, de Lyon, demandant des renseignements sur l'architecte qui a construit le collège.

M. Sorel exprime le vœu que la bibliothèque de la ville de Compiègne soit pourvue des principaux ouvrages relatifs à l'histoire de notre ville. Il est regrettable, dit-il, de ne pas trouver dans la bibliothèque toutes les publications relatives au pays que l'ue soit d'ailleurs leur mérite, les journaux de la localité (1), les annuaires, enfin tous les matériaux utiles à consulter pour l'étude du pays. Il demande à chacun de ses collègues de combler autant qu'il dépendra d'eux ces lacunes et de faire des démarches auprès de la commission de la bibliothèque afin d'obtenir qu'une partie du crédit destiné aux acquisitions soit consacrée à l'achat d'ouvrages sur Compiègne.

M. Paisant communique le résultat des travaux de la commission chargée de recueillir des renseignements sur l'invasion. Des circulaires autographiées contenant un questionnaire ont été envoyées à différentes personnes et la commission continue à réunir des matériaux.

M. Paisant donne ensuite lecture d'un document judiciaire offrant quelque intérêt pour l'histoire des mœurs de notre pays. C'est un procès-verbal dressé en 1654 à la suite de la plainte

(1) Depuis cette époque, M^{me} Vol de Conantray a donné à la bibliothèque la collection du *Lithographe* et de l'*Echo de l'Oise* jusqu'en 1864.